Rapport annuel

Nous transmettons l'emotion

Grand Théâtre de Québec

Québec

100-04841

Sommaire

Lettre à la Ministre

Message du président

Conseil d'administration

Rapport de la directrice générale

Synthèse de la programmation

Spectacles et autres activités

Rapport de la direction

Rapport du vérificateur

Immobilisations

Effectif et personnel régulier

Commanditaires

Québec, le 22 novembre 1999

Madame Agnès Maltais
Ministre de la Culture
et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), je suis heureux de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 1999.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,

P.-Michel Bouchard, avocat

À L'OCCASION de mon septième message annuel, je suis effectivement en mesure d'affirmer que *nous transmettons l'émotion comme personne*. Je crois que les résultats récents de *Notre-Dame de Paris* nous en fournissent justement des preuves solides et palpables. Le succès de cette superproduction, tant sur la scène que chez les disquaires, a confirmé son statut d'événement culturel de la saison 1998-1999, voire même de la décennie. L'engouement du public pour ce spectacle nous a d'ailleurs permis d'ajouter une matinée au profit de l'Orchestre symphonique de Québec, qui a ainsi pu toucher 232 000 $ pour son financement. Nous sommes heureux d'avoir contribué de cette façon au rayonnement de cet organisme culturel essentiel. Fort de cette autre brillante réussite, à l'aube de l'an 2000, le Grand Théâtre demeure incontestablement le chef de file à Québec en matière de présentation de l'ensemble des arts de la scène.

Les résultats financiers de 1998-1999 le prouvent de façon éloquente. Grâce à une gestion efficace, les finances du Grand Théâtre demeurent saines – c'est presque devenu un cliché de l'affirmer, mais c'est toujours agréable de pouvoir le faire –, et l'exercice s'est soldé par un surplus intéressant.

Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté en juin dernier un plan d'action triennal (1999-2002) afin que le Grand Théâtre franchisse sereinement le cap du troisième millénaire en conservant et en améliorant son leadership dans la grande région de Québec.

L'appui constant de notre clientèle constitue la base même de notre existence. Toujours mieux servir le public en écoutant ses besoins et en arrimant notre programmation à ses désirs, voilà, simplement exprimée, notre raison d'être. Ainsi, le comité de commercialisation a suscité la mise sur pied d'une série de quatre matinées destinées aux personnes âgées. C'est aussi pourquoi nous offrons maintenant une ligne téléphonique sans frais au Québec et que notre site Internet, fréquenté par des milliers de personnes, permettra bientôt aux amateurs de spectacles d'acheter des billets en ligne, au moment même où ils souhaiteront le faire.

Le maillage du monde des arts et du milieu des affaires nous tient à cœur depuis toujours. Nous avons donc procédé avec plaisir au renouvellement de plusieurs ententes de partenariat, plus précisément avec les Entreprises Cochon Dingue, la Brasserie Molson, Perrier et Charton-Hobbs. Nous avons également signé une entente avec Café Nabob et une autre, de cinq ans, avec l'entreprise Alex Coulombe ltée, selon laquelle différents produits Pepsi auront l'exclusivité au Grand Théâtre.

Parmi nos autres partenaires, mentionnons ALERO de Oldsmobile, qui a agi à titre de présentateur pour *Notre-Dame de Paris*, et nos commanditaires de soirée à cette occasion – EDS Systemhouse, Bell, CGI et le Groupe Investors.

Quant à nos forfaits corporatifs, à leur cinquième année déjà, ils maintiennent leur cote de popularité auprès des gens d'affaires, qui trouvent là une formule idéale pour allier relations d'affaires et divertissement de qualité.

Citons un autre exemple : la troisième soirée bénéfice du Théâtre du Trident, intitulée *Feydeau pour le magot* et à laquelle j'ai participé, illustrait bien l'énergie et le dévouement que doivent afficher les artisans de la scène.

D'autre part, soulignons la signature, le 8 février 1999, de la convention collective des techniciens de scène IATSE, section locale 523, qui se traduit par un assouplissement au niveau des conditions de travail rendant encore plus accessibles les salles du Grand Théâtre. Nous entendons continuer à faire preuve de souplesse et de transparence dans la gestion de ces dossiers.

J'en profite pour saluer du fond du cœur mes collègues du conseil, la direction et tout le personnel de la Société : chaque jour, votre dynamisme et votre collaboration me motivent profondément.

J'aimerais enfin rendre hommage à M. Jean-Germain Huot, administrateur de la Société du Grand Théâtre, décédé accidentellement le 13 avril dernier. Son engagement envers les arts est un exemple à suivre. Nous le regretterons.

Une certaine traversée du désert, que bien des experts avaient prédite il y a une dizaine d'années, ne s'est heureusement pas produite : au contraire, le monde du spectacle *persiste et signe*, continuant à attirer des foules considérables. Je suis convaincu que le Grand Théâtre a tous les éléments nécessaires pour demeurer *le théâtre de vos rencontres* au cours du troisième millénaire.

Le président,

P.-Michel Bouchard, avocat

AU COURS de l'exercice 1998-1999, le conseil d'administration a siégé à neuf reprises, alors que le comité exécutif a tenu séance à onze occasions. Le comité de gestion et de vérification s'est réuni quatre fois et le comité de commercialisation, deux fois.

♦/♦♦/♦♦♦

Me P.-Michel Bouchard

Président

Associé de l'étude

Martineau Walker

♦/♦♦

Monsieur Jean-Pierre Vézina, c. a.

Vice-président

Associé Lemieux Nolet, comptables agréés

♦

Madame Danyelle Bédard

Secrétaire

Directrice générale

Caisse Desjardins du Vieux-Québec

♦♦♦

Madame Ghila Daoust

Administratrice copropriétaire

Les Floralies Jouvence inc.

♦♦♦

Madame France-Carole Deschamps

Femme d'affaires

♦♦♦♦

Monsieur Gilles Gilbert

Retraité

♦♦♦/♦♦♦♦♦

Madame Paule D. Houle

Consultante en relations publiques

Monsieur Jean-Germain Huot

Syndic, Jean-Germain Huot

et associés inc.

(jusqu'au 13 avril 1999)

♦♦

Me Stéphane Labrie

Avocat de l'étude Lavery, de Billy

♦
Comité exécutif

♦♦
Comité de gestion
et de vérification

♦♦♦
Comité de commercialisation

♦♦♦♦
Comité de retraite

♦♦♦♦♦
Comité de programmation
de la galerie

EN ACCUEILLANT 243 742 spectateurs au cours de la saison 1998-1999, nous avons vu notre clientèle s'accroître de 11 %, bien que le nombre total de représentations (277) ait été à peine supérieur de 2,6 % à celui de l'exercice précédent (270). Le taux d'assistance moyen a légèrement augmenté (1,9 %) à la salle Louis-Fréchette, tandis qu'il était à la hausse de 4,6 % à la salle Octave-Crémazie. D'autre part, cette saison se solde par un excédent des revenus sur les dépenses de 238 756 $. Le bilan de cet exercice s'avère donc particulièrement positif.

En matière de programmation, l'ensemble de nos créneaux habituels a été bien couvert, comme l'indiquent les statistiques ci-après. L'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec et les Grands Explorateurs ont prouvé encore une fois toute la richesse et la complémentarité de leurs spectacles respectifs en offrant plus de 170 représentations.

En ce qui concerne notre programmation maison, abordons d'emblée un cas plutôt réjouissant : celui de *Notre-Dame de Paris*. En faisant le pari à l'hiver 1998 de présenter cette comédie musicale en juin 1999, le Grand Théâtre assumait un risque calculé, mais un certain risque quand même. On avait beau compter sur Plamondon-Cocciante, l'un des plus talentueux tandems chansonniers de la planète, on n'avait évidemment pas la certitude que le public serait au rendez-vous. Dès la mise en vente des billets à la mi-septembre, tous nos doutes s'estompaient : plus de 25 000 billets s'envolaient *en moins* de cinq heures ! Cette situation devait rapidement amener la direction du marketing à réviser ses stratégies pour faire de cette superproduction un *événement*. D'immenses rosaces ainsi que des gargouilles allaient être installées sur la toiture du Grand Théâtre, le tirage de la revue mensuelle allait passer de 30 000 à 50 000 exemplaires, les annonceurs ayant aussi flairé la bonne affaire, le nombre de pages publicitaires allait donc doubler, des centaines et des centaines de demandes de renseignements affluaient via Internet, bref, NDDP était devenu un nom de code entre nous, tout en donnant un élan positif à une saison qui s'amorçait à peine…

Parmi les autres faits mémorables de la saison, mentionnons un certain retour au « classicisme », puisque tous les spectacles mentionnés ci-dessous ont fait salle comble : le *Casse-Noisette* du Ballet de Kiev et Shumka, le *Coppélia* des Grands Ballets Canadiens, *Les Femmes savantes* au Théâtre du Trident ainsi que *Madama Butterfly* à l'Opéra de Québec. Une innovation à ce dernier égard : des centaines d'élèves du secondaire avaient été invités à assister à la générale de cet opéra. Pour un grand nombre d'entre eux, ce fut une initiation fort appréciée à l'art lyrique.

Une attention toute particulière a également été accordée à certains artistes ou groupes prometteurs, comme Ann Victor et Alexis le Conteur, de même qu'aux activités pour enfants.

Demeurer accessible au plus grand nombre, voilà notre mission depuis toujours. En adoptant notre plan d'action triennal le 17 juin dernier, nous avons donc choisi de nous donner les moyens stratégiques pour y parvenir.

Des améliorations ont encore été apportées au réseau Billetech ; ainsi, le site transactionnel devrait être une réalité virtuelle dès le début de l'an 2000. Des efforts importants ont aussi été consentis pour accroître le nombre d'événements disponibles à ce guichet unique, comme le retour du Cirque du Soleil avec le spectacle *Dralion*, la tenue du Spectacle aérien international de Québec, etc.

En terminant, je tiens à remercier nos collaborateurs, nos commanditaires, le conseil d'administration, l'équipe du Grand Théâtre et, surtout, le public qui nous pousse à nous surpasser pour *humaniser l'humanité*, le plus grand défi du prochain millénaire.

La directrice générale,

Francine Grégoire

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Opéra	2	9	14 033	86,97	–
Comédie musicale	1	14	25 895	99,43	14
Concerts symphoniques	16	22	31 950	81,01	–
Récitals et concerts classiques	14	14	14 072	75,10	6
Danse	4	7	11 304	93,15	7
Variétés	11	21	32 619	84,78	6
Ciné-conférences	7	33	43 493	70,46	–
Cinéma	2	2	3 241	89,56	–
Théâtre	1	1	963	73,51	–
Exercices pédagogiques	2	2	3 741	99,13	–
Fonctions privées	4	4	5 680	85,28	–
Portes ouvertes	1	1	3 000	–	1

Théâtre	15	115	46 337	77,20	–
Variétés	3	9	2 797	62,55	9
Fonctions privées	2	2	1 036	99,43	–
Récital classique	1	1	442	84,19	–
Jeune public	2	3	1 042	66,93	3

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Louis-Fréchette	184 311	126	81,96	34
Octave-Crémazie	50 618	128	76,03	12
Sous-total	**234 929**	**254**		
Foyer de la salle Louis-Fréchette	2 097	17	42,80	17
Sous-total	**237 026**	**271**		**63**
Fonctions privées	6 716	6	87,19	
Total	**243 742**	**277**	**80,16**	**63**

	Louis-Fréchette	Octave-Crémazie	Foyers
Représentations	130	130	17
Montage, démontage et répétitions	44	50	–
Total	**174**	**180**	**17**

COMÉDIE MUSICALE

Notre-Dame de Paris, d'après l'œuvre de Victor Hugo, a été l'ÉVÉNEMENT culturel de la saison 1998-1999, tant au Québec qu'en France. Les 14 représentations au Grand Théâtre n'ont donc pas fait exception : elles ont été applaudies par un total de 25 895 enthousiastes. Livret et paroles de Luc Plamondon, musique de Richard Cocciante, mise en scène de Gilles Maheu, dont les mérites sont déjà évidents... auxquels s'ajoutent les chorégraphies enlevées de Martino Müller, les superbes costumes de Fred Sathal, les décors très modernes de Christian Rätz et les magnifiques éclairages d'Alain Lortie... tous ces créateurs et concepteurs de génie ont également su faire équipe avec des interprètes fabuleux : Bruno Pelletier (dans le rôle de Gringoire), Garou (Quasimodo), Luck Mervil (Clopin), Daniel Lavoie (Frollo), Nadia Bel ou Hélène Ségara (Esmeralda), Patrick Fiori (Phœbus), Natasha St-Pierre ou Julie Zenatti (Fleur-de-Lys) ainsi qu'une quinzaine de spectaculaires danseurs-acrobates. Résultat : huit prix Félix au gala de l'ADISQ et des centaines de milliers de disques vendus ! *Notre-Dame de Paris* était une coprésentation des Productions Coscient (devenues depuis Motion International) – en accord avec Charles Talar et Loulling Système – et du Grand Théâtre.

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Avec 22 concerts à la salle Louis-Fréchette qui ont rallié exactement 31 950 mélomanes, l'Orchestre symphonique de Québec a interprété des œuvres tirées du grand répertoire. Son nouveau directeur musical, Yoav Talmi, est officiellement entré en fonction à la mi-septembre, en dirigeant quelques concerts où le violoniste Olivier Charlier était le soliste invité. C'est Simon Streatfeild qui s'est chargé du concert de gala en novembe, misant sur *quatre* pianistes : José Feghali, Vladimir Viardo, Ralph Votapek et Alexei Sultanov, entre autres pour le *Concerto pour quatre pianos* de Bach. *Le Messie* de G. F. Hændel, sous la direction de Marco Guidarini, a été l'un des faits saillants de la saison. Les pianistes André-Michel Schub, Marc-André Hamelin, Eduardus Halim, Dominique Morel et Douglas Nemish, la violoniste Pamela Frank, la violoncelliste Shauna Rolston et la mezzo-soprano Danièle LeBlanc figuraient parmi les autres éminents solistes. Quartango, le Chœur symphonique et la *Paula Moreno Spanish Dance Company* faisaient aussi partie de la programmation. Kees Bakels, Stéphane Laforest, Skitch Henderson, Maximiano Valdes, Andrey Boreyko, Grzegorz Nowak, George Pehlivanian, Leonid Grin et Miguel Hart-Bedoya ont aussi agi comme chefs invités.

Gilles Auger était au pupitre pour les deux concerts de l'Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'université Laval.

RÉCITALS ET CONCERTS

Le Club musical de Québec a encore fait honneur à sa réputation d'excellence en inscrivant à sa programmation des musiciens reconnus mondialement. Une simple liste de ces récitalistes et de ces concertistes suffira pour le démontrer : les pianistes virtuoses Murray Perahia et Grigory Sokolov, la soprano Deborah Voigt accompagnée par Brian Zeger au piano, la contralto colorature Ewa Podleś et les Violons du Roy sous la direction de Bernard Labadie, le *Wiener Klaviertrio*, le Quatuor avec piano du Philharmonique de Berlin (*Philharmonisches Klavierquartett Berlin*) et le Chœur de chambre de Stuttgart (*Kammerchor Stuttgart*), dont le directeur artistique est Frieder Bernius. Une autre saison de rêve !

Pour sa part, le Grand Théâtre a initié la présentation d'un concert de l'ensemble baroque Tafelmusik, dirigé par Jeanne Lamon, et de la soprano Karina Gauvin, tout comme il a programmé, en collaboration avec le Club musical, celui de la violoniste Angèle Dubeau et de l'ensemble La Pietà, *Berceuses et jeux interdits*.

Mentionnons également que les Violons du Roy ont présenté un concert de gala à la salle Louis-Fréchette. La guitariste Liona Boyd a donné un récital à la salle Octave-Crémazie. En avril, la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ Jeunesse) et le Grand Théâtre ont uni leurs efforts pour que le conte musical L'*Histoire du petit tailleur* puisse être entendu par de jeunes écoliers, les mélomanes de demain.

THÉÂTRE

Le Théâtre du Trident a présenté une saison marquée au sceau de la tradition et de la modernité. Toute première mise en scène de Christiane Pasquier, la comédie *Les Femmes savantes* de Molière a fourni l'occasion à Marie-Ginette Guay et à Jack Robitaille de se distinguer. Un autre classique, *La Femme du boulanger* de Jean Giono, d'après l'adaptation de Marcel Pagnol, a vu Jean-Jacqui Boutet, Pierre Gauvreau et Bertrand Alain briller de tous leurs feux. Admirablement mise en scène par Jean-Pierre Ronfard, la comédie dramatique *Ines Pérée et Inat Tendu* de Réjean Ducharme a confirmé le talent d'Évelyne Rompré, de Linda Laplante et de Normand Poirier. *Et celui sous terre* (*Buried Child*) de Sam Shepard, traduite par Jean Marc Dalpé, a révélé que Roland Lepage pouvait camper un personnage truculent à la perfection. *Première jeunesse* de l'auteur français Christian Giudicelli misait sur un duo de comédiennes inspirées, Denise Gagnon et Denise Verville.

Rappelons qu'en février, 18 mécènes issus surtout du monde des affaires ont exercé leurs talents de comédien ou de comédienne d'un soir au cours de la troisième activité bénéfice annuelle du Trident, *Feydeau pour le magot*, mise en scène par la directrice artistique de cette compagnie, Marie-Thérèse Fortin.

Par ailleurs, les Lundis du Trident auront permis d'assister à la mise en lecture des pièces suivantes : *Oreille, tigre et bruit* d'Alexis Martin, trois courts textes de Jean Marc Dalpé, *Antarktikos* de David Young dans une traduction d'André Ricard, *Toute une journée* de Marc Doré et *Couteau, sept façons originales de tuer quelqu'un avec*... d'Isabelle Hubert.

En mai, le jury du Festival de théâtre étudiant a décerné des prix à l'école secondaire La Courvilloise de Beauport pour *Camp Maikana* de Sylvie Auger, à l'externat Saint-Jean-Eudes de Charlesbourg pour *Tailleur pour dames* de Georges Feydeau et à la polyvalente de Saint-Georges-de-Beauce pour *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco.

Le Carrefour international de théâtre de Québec, en collaboration avec le Grand Théâtre, a présenté deux œuvres de sa série « Théâtres d'ailleurs » : la très baroque *Ets op Bach* (*Un petit truc sur Bach*) du metteur en scène belge Alain Platel et la sublime *Noces de sang* de Federico García Lorca, interprétée par le Teatro Malandro.

OPÉRA

À sa cinquième saison avec Bernard Labadie comme directeur artistique et musical, l'Opéra de Québec a monté deux productions lyriques de haut niveau et qui ont captivé plus de 14 000 personnes. À l'automne, la mise en scène de *Don Pasquale* de Gaetano Donizetti a été confiée à la femme de théâtre Monique Duceppe. Au printemps, la tragédie *Madama Butterfly* de Giacomo Puccini a fait salle comble cinq soirs durant. La soprano Ai-Lan Zhu (dans le rôle de Cio-Cio-San) et le baryton Gaétan Laperrière (l'ambassadeur Sharpless) se sont illustrés dans ce chef-d'œuvre du vérisme.

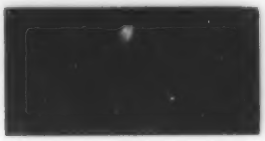

DANSE

Pour une onzième année consécutive, le Grand Théâtre a élaboré sa propre saison de danse. Le Ballet de Kiev et une douzaine de danseurs de Shumka, une troupe d'Edmonton, ont créé un véritable *pas de deux international* en donnant quatre représentations à guichets fermés de leur version de *Casse-Noisette* sur une chorégraphie de Victor Litvinov. Les Grands Ballets Canadiens ont repris leur magistrale production du ballet d'action *Coppélia*, ou *La Fille aux yeux d'émail*. La La La Human Steps a pour sa part tenu le pari de la modernité avec *Exaucé*. Cette œuvre d'Édouard Lock est considérée comme « l'interprétation postmoderne de la pointe et de sa place dans l'évolution de la danse. » Le spectacle *Pôles*, une production de PPS Danse, a de nouveau causé l'étonnement. Cette création multidisciplinaire de Pierre-Paul Savoie, Jeff Hall, Michel Lemieux et Victor Pilon alliait avec une grande audace danse et projections virtuelles.

CHANSON ET VARIÉTÉS

Un peu plus haut... On pourrait facilement imaginer que le titre de ce spectacle de Ginette Reno (huit représentations !) indique vers quels sommets ont été propulsés quelque 36 000 inconditionnels de chanson et de variétés... En effet, leurs artistes favoris les ont servis à souhait en 1998-1999. Richard Desjardins a fait un grand boum avec *Boom Boom* ... et dans le cadre de l'opération *Sauvetage forêt*. Avec leurs compositions, Lynda Lemay, Claude Dubois et le groupe Ann Victor ont également témoigné de la vitalité de la chanson québécoise. Claudine Mercier, Jean-Marc Parent et Jean Lapointe ont lancé leurs rafales de blagues. Collective Soul, Helmut Lotti, Nana Mouskouri et la *United States Navy Band*, à l'occasion du premier Festival international de musiques militaires de Québec, ont ajouté une touche internationale à ce volet déjà bien garni. Alexis le Conteur avec *Minuit tapant* et les marionnettes du Théâtre de Sable avec *Le Violoniste* ont également enrichi la programmation.

CINÉMA ET CINÉ-CONFÉRENCES

Les 33 séances des sept ciné-conférences organisées par les Grands Explorateurs ont attiré environ 43 500 spectateurs. Ce public a pu admirer la beauté de la Corse et de la Sardaigne au cœur de la Méditerranée, les splendides îles Maurice et de la Réunion, la Norvège et ses fjords grandioses, l'Angleterre – à la fois traditionaliste et révolutionnaire –, les deux Californie, l'américaine et la mexicaine, les mystérieuses Sibérie et Asie centrale ainsi que l'Allemagne réunifiée.

Au début de septembre, le Festival international du film de Québec a présenté à la salle Louis-Fréchette ses films d'ouverture et de clôture : le magnifique *La Vie est belle* de l'Italien Roberto Benigni et *Nô* du réalisateur québécois Robert Lepage.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

Le dimanche 27 septembre, 3 000 personnes ont participé avec beaucoup d'intérêt à une journée de portes ouvertes, dans le cadre de la deuxième édition des *Journées de la culture* décrétées par le gouvernement du Québec. L'Orchestre symphonique de Québec, dirigé par Yoav Talmi, a alors donné une répétiton publique et un concert à la salle Louis-Fréchette, tandis que le Théâtre du Trident proposait une activité intitulée *Avant, pendant, après* – où tout tournait autour de la création en général, avec une lecture de *Première jeunesse* de Christian Giudicelli à salle de répétition Octave-Crémazie, des visites du décor des *Femmes savantes* de Molière et de divers ateliers – et que le Grand Théâtre offrait de courtes visites guidées.

ANIMATION

Perpétuant les bonnes habitudes acquises au fil des ans en matière d'animation populaire, le Grand Théâtre a coproduit avec le Théâtre lyrique du Nord une série de quatre matinées musicales dont l'âme était le ténor Yves Cantin. Ces activités prenaient entièrement place sur la scène de la salle Louis-Fréchette, métamorphosée en chaleureux cabaret lyrique. Dans le foyer de cette même salle, cinq Croissants-Musique ont eu lieu, y compris le spectacle de marionnettes de Magda Harmignies, *Le Petit Univers de Mozart*, et le concert de Double-Sax, soit Julie Bellavance et Benoît Plourde. Il s'agissait d'une production du Grand Théâtre en collaboration avec la Fondation Bagatelle. Enfin, dans ce même foyer, une douzaine de mini-récitals – ceux de l'altiste Karine Rousseau et de la soprano Marie-Josée Lord ayant été les plus courus –, commandités par le Groupe Mutuelle des Fonctionnaires et présentés par le Grand Théâtre en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec, ont mis en vedette des élèves de cette institution.

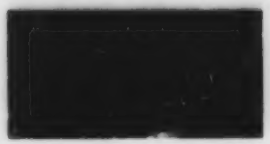

FONCTIONS PRIVÉES

Comme les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie offrent amplement confort, espace et équipement technique de pointe, elles conviennent parfaitement pour tenir des activités à caractère privé. Pour 1998-1999, citons le spectacle de la flamboyante Isabelle Boulay au profit de la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire, une représentation en matinée de *Notre-Dame de Paris* pour la campagne de financement de l'Orchestre symphonique de Québec, le spectacle d'humour *Scène de vie* – avec Marc Dupré, François Morency et Laurent Paquin – au profit de Fondation canadienne Rêves d'enfants, le souper de gala pour Cité Joie, organisme venant en aide aux jeunes handicapés, la cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur, la soirée bénéfice du Trident en février et une réunion de Famili-Prix.

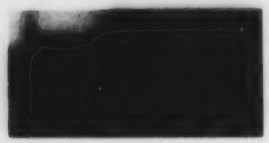

ARTS VISUELS

Le comité de programmation de la galerie a encore une fois choisi des expositions populaires et de qualité. Les beaux portraits de femmes signés Louise Boulanger Chabot, les tableaux colorés de Jean Potvin, les excellentes photos de voyage de Barbara Hill, les œuvres éclatées de Katharina Trüb, ainsi que les pièces récentes de Gilberte Douville et de Jacques Sylvain ont tous suscité de l'intérêt.

En février, d'abord en pleine période carnavalesque, le Grand Théâtre a invité une douzaine d'artistes de la région à créer sur place des œuvres, non seulement à la galerie, mais aussi à la billetterie, dans le cadre de la troisième édition de l'événement *L'Art visuel en action*. Puis, du 15 au 28 février, des élèves du primaire et du secondaire y ont exposé leurs dessins dans la foulée du concours *Dessine-moi ton environnement*, également organisé par le Grand Théâtre, qui s'est terminé par la remise de 27 prix en argent, en présence de plusieurs maires et d'autres personnalités.

LES ÉTATS financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées, qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice générale,

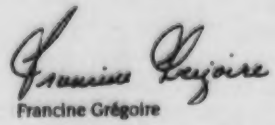

Francine Grégoire

Québec, le 19 octobre 1999

À l'Assemblée nationale,

J'AI VÉRIFIÉ le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 1999 et les états des résultats et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive de la modification apportée à la comptabilisation des indemnités de vacances et des congés de maladie accumulés par les employés et expliquée à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton

Guy Breton, f.c.a.

Québec, le 19 octobre 1999

de l'exercice terminé le 31 août 1999

	1999	1998
PRODUITS		(note 3)
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	5 483 132 $	5 468 323 $
Production et présentation de spectacles (note 5)	2 112 464	563 369
Billetterie	750 436	756 522
Location de salles	555 913	560 945
Services scéniques	510 455	655 711
Services à la clientèle	82 627	73 534
Stationnements	108 884	98 857
Intérêts	114 258	32 800
Autres	46 931	66 588
	9 765 100	8 276 649
CHARGES		
Production et présentation de spectacles (note 5)	1 978 934	697 032
Exploitation des guichets	618 000	598 355
Exploitation des salles	296 290	266 177
Services scéniques	884 916	904 681
Marketing	494 915	443 891
Services administratifs	588 119	595 618
Entretien et gardiennage	1 143 204	1 180 368
Électricité	244 178	358 012
Taxes municipales et scolaires	1 301 992	1 309 271
Intérêts sur la dette à long terme	804 460	781 859
Amortissement des immobilisations	1 171 336	1 097 910
	9 526 344	8 233 174
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (note 6)	**238 756 $**	43 475 $

au 31 août 1999

	1999	1998
ACTIF		(note 3)
À court terme		
Encaisse	1 127 435 $	488 290 $
Dépôts à terme (taux d'intérêt 4,8 %)	1 566 124	270 036
Débiteurs	632 589	511 027
Dû par le gouvernement du Québec (note 6)	–	61 885
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	1 078 598	880 132
Stock de fournitures	90 246	82 410
Frais payés d'avance	3 619	35 684
	4 498 611	2 329 464
Encaisse réservée pour des constructions et réaménagements	26 132	48 905
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	9 973 786	9 744 423
Immobilisations (note 8)	26 042 643	26 618 996
Frais reportés	27 944	19 643
	40 569 116 $	38 761 431 $
PASSIF		
À court terme		
Dépôts – ventes de billets (note 9)	2 172 870 $	722 841 $
Fournisseurs et frais courus	852 479	604 766
Intérêts courus	414 651	402 770
Dû au gouvernement du Québec (note 6)	145 305	–
Revenus perçus d'avance	196 375	101 492
Versements sur la dette à long terme (note 11)	608 237	397 725
	4 389 917	2 229 594
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	22 340 760	22 995 429
Dette à long terme (note 11)	9 216 869	8 914 838
	35 947 546	34 139 861
AVOIR (note 12)	4 621 570	4 621 570
	40 569 116 $	38 761 431 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

P.-Michel Bouchard, avocat

Danyelle Bédard

de l'exercice terminé le 31 août 1999

	1999	1998
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		(note 3)
Excédent des produits sur les charges	238 756 $	43 475 $
Ajustements pour :		
Amortissement des subventions reportées	(1 506 471)	(1 513 797)
Amortissement des immobilisations	1 171 336	1 097 910
Amortissement des frais reportés	5 901	5 333
	(90 478)	(367 079)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Variation des débiteurs	(121 562)	76 213
Encaissement des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	423 973	377 254
Variation du stock de fournitures	(7 836)	3 980
Diminution des frais payés d'avance	32 065	5 171
Augmentation des frais reportés	(14 202)	–
Variation des dépôts – ventes de billets	1 450 029	(202)
Variation des fournisseurs et frais courus	247 713	(55 081)
Variation des intérêts courus	11 881	(24 347)
Variation des revenus perçus d'avance	94 883	(8 971)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 026 466	6 938
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	910 268	921 764
Remboursement de la dette à long terme	(397 725)	(397 725)
Remboursement du dû au gouvernement du Québec	(31 566)	(2 120)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	480 977	521 919
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation de l'encaisse réservée pour des constructions et réaménagements	22 773	10 935
Acquisitions d'immobilisations	(594 983)	(464 065)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(572 210)	(453 130)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	1 935 233	75 727
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	758 326	682 599
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 13)	**2 693 559 $**	758 326 $

31 août 1999

[redacted]

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour fonctions d'administrer le Grand Théâtre ainsi que de présenter, monter et produire des spectacles.

En vertu de l'article 32 de cette loi, les sommes reçues par la Société doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde en est versé annuellement au Fonds consolidé du revenu.

[redacted]

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Constatation des subventions

Les subventions sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Stock de fournitures

Le stock de fournitures est évalué au coût.

Immobilisations

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Frais reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette.

Dépenses de production et présentation de spectacles

Les dépenses de production et présentation de spectacles présentent uniquement les coûts directs imputables aux productions. Les frais indirects relatifs aux productions sont présentés dans d'autres postes de dépenses.

[redacted]

Les obligations découlant des vacances et des congés de maladie accumulés par les employés de la Société à la fin de l'exercice sont comptabilisées à titre de passif aux comptes fournisseurs et frais courus. La variation annuelle de ces passifs est portée aux dépenses de l'exercice. Auparavant, ces dépenses étaient comptabilisées aux opérations de l'exercice au cours duquel les employés utilisaient leurs congés.

Cette modification appliquée de façon rétroactive a pour effet d'augmenter (réduire) les postes suivants des états financiers :

	1999	1998
RÉSULTATS		
Exploitation des guichets	2 269 $	(15 302) $
Exploitation des salles	(1 250)	(1 181)
Services scéniques	(48)	(463)
Marketing	(4 976)	(419)
Services administratifs	6 900	(1 241)
Entretien et gardiennage	3 128	(1 010)
Excédent des produits sur les charges	(6 023)	19 616
BILAN		
Dû par le gouvernement du Québec	–	61 885
Fournisseurs et frais courus	99 474	93 451
Dû au gouvernement du Québec	(99 474)	(31 566)

[redacted]

	1999	1998
Frais de fonctionnement*	3 178 102 $	3 178 000 $
Intérêts sur la dette à long terme	798 559	776 526
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	1 506 471	1 513 797
	5 483 132 $	5 468 323 $

* Contrairement à certains organismes du gouvernement, la Société doit payer ses taxes municipales. De plus, en vertu de l'acte de cession de l'immeuble, la Société doit loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec. La subvention de fonctionnement tient compte de ces obligations particulières qui s'élèvent respectivement à 1 301 992 $ et 177 939 $ (1998 : 1 309 271 $ et 299 811 $).

** De ce montant, une somme de 331 330 $ (1998 : 416 155 $) a servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Ces charges se répartissent comme suit :

	1999	1998
Entretien et gardiennage	323 753 $	411 486 $
Services scéniques	7 577	4 669

Ce montant inclut également une somme de 5 901 $ (1998 : 5 333 $) pour l'amortissement des frais reportés.

31 août 1999

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits et les charges relatifs à la production et à la présentation de spectacles pour un montant de 184 095 $ (1998 : 146 357 $).

À titre de cogestionnaire du réseau de billetterie Billetech, la Société vend des billets pour divers événements. Ces sommes appartiennent majoritairement aux producteurs externes. Ce poste représente les sommes versées par les clients pour les spectacles qui n'ont pas encore été présentés au 31 août 1999.

	1999	1998
Solde au début déjà établi	31 566 $	9 827 $
Redressement (note 3)	(93 451)	(113 067)
Solde redressé	(61 885)	(103 240)
Règlement par compensation avec la subvention de fonctionnement de l'exercice	(31 566)	(2 120)
Excédent des produits sur les charges	238 756	43 475
Solde à la fin	**145 305 $**	(61 885) $

	1999	1998
Solde au début	22 995 429 $	23 563 526 $
Engagements du gouvernement relatifs aux immobilisations et à leur maintien	837 600	945 700
Frais d'émission de la dette à long terme	14 202	–
Amortissement des subventions reportées	(1 506 471)	(1 513 797)
Solde à la fin	**22 340 760 $**	22 995 429 $

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires compris dans la dette à long terme et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme qu'il a déjà effectués et de ceux à faire au cours du prochain exercice.

	1999			1998
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 621 570 $	–	4 621 570 $	4 621 570 $
Bâtisse	23 901 091	5 527 127	18 373 964	18 971 491
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	3 563 896	1 902 517	1 661 379	1 766 178
Équipement technique de scène	4 852 018	3 562 082	1 289 936	1 117 572
Ameublement et équipement de bureau	231 052	213 916	17 136	18 913
Équipement informatique	295 833	217 179	78 658	123 272
	37 465 460 $	**11 422 817 $**	**26 042 643 $**	**25 618 996 $**

	1999	1998
Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
• Taux fixe de 10,24 %, remboursable par versements annuels de 181 092 $ jusqu'au 24 octobre 2000 et par un versement de 2 897 472 $ le 24 octobre 2001	3 259 636 $	3 440 748 $
• Taux fixe de 9,50 %, remboursable par versements annuels de 216 633 $ jusqu'au 1er avril 2004 et par un versement de 1 299 800 $ le 1er avril 2005	2 382 967	2 599 600
• Taux fixe de 5,62 %, remboursable par versements annuels de 210 512 $ jusqu'au 1er juin 2003 et par un versement de 2 314 052 $ le 1er décembre 2003	3 156 100	–
Emprunts bancaires*		
Taux préférentiel, échéant le 31 décembre 1999	387 000	206 000
Taux préférentiel, échéant le 30 juin 2000	5 000	2 172 000
Taux préférentiel, échéant le 20 janvier 2000	167 000	–
Taux préférentiel, échéant le 31 juillet 2001	–	785 000
Fournisseurs et frais courus*	467 383	109 215
	9 825 106	9 312 563
Versements échéant en deçà d'un an	608 237	397 725
	9 216 869 $	8 914 838 $

Le gouvernement du Québec verse des subventions pour pourvoir au paiement du service de la dette à long terme.

* Les emprunts bancaires, les sommes dues aux fournisseurs et les frais courus relatifs aux projets d'immobilisations sont considérés comme dette à long terme étant donné que leur remboursement se fera à même un financement à long terme.

31 août 1999

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2000	608 237 $
2001	608 237
2002	3 324 617
2003	427 145
2004	2 530 685

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires s'élève à 1 783 300$ (1998 : 4 101 800$).

Le montant de l'avoir correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

Les espèces et les quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	1999	1998
Encaisse	1 127 435 $	488 290 $
Dépôts à terme	1 566 124	270 036
	2 693 559$	758 326$

Les intérêts sur la dette à long terme payés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 786 678$ (1998 : 800 874$).

La Société détient auprès d'une institution financière, une marge de crédit renouvelable annuellement au 31 décembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 1999, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisation déterminée donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime à prestation déterminée donnant droit à des prestations de retraite et de décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 162 947$ (1998 : 161 896$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Les systèmes informatiques sensibles aux dates peuvent entraîner des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de la Société d'exercer normalement ses activités.

La Société a mis en place un plan de correction pour remédier à cette incertitude. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Société, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Certains chiffres de 1998 de l'état des flux de trésorerie ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adaptée en 1999.

DOUBLE-FAX

LES IMMOBILISATIONS de la Société représentent une valeur nette de 26 millions$ au 31 août 1999. Outre la valeur attribuée au terrain (4,6 millions$) et à l'immeuble (18,4 millions$), ces immobilisations se composent de réparations majeures, d'équipements techniques de scène, de matériel informatique et de mobilier de bureau pour une valeur de 3 millions$.

Au cours des années, le gouvernement du Québec a investi, par l'entremise du plan de maintien des actifs de la Société, une somme de 15,7 millions$. Ces fonds ont été affectés aux immobilisations (9,2 millions$) ainsi qu'à l'entretien et à la réparation de l'immeuble et à l'acquisition d'équipements scéniques (6,5 millions$).

Au cours de l'exercice 1998-1999, des investissements importants ont permis à la Société de réaliser divers travaux de rénovation et d'entretien de l'immeuble et d'améliorer ou de remplacer certains équipements scéniques, afin de demeurer à la fine pointe des progrès technologiques à l'aube du troisième millénaire.

Mentionnons d'abord que les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie ont été équipées de nouveaux jeux d'orgue (pupitres d'éclairage) informatisés dont les caractéristiques techniques répondront en tous points aux besoins des concepteurs d'éclairage. Dans ce même esprit, on a fait l'acquisition d'une première série de projecteurs motorisés, entièrement contrôlés par ces nouveaux pupitres d'éclairage.

Le système d'éclairage de la salle Louis-Fréchette même a été reconçu, permettant ainsi l'éclairage par zones distinctes, c'est-à-dire selon les secteurs occupés par le public et selon le type de spectacle. Toujours dans cette salle, le système de type *Surround* – à savoir les enceintes acoustiques en périphérie – a été amélioré.

À la salle Octave-Crémazie, les projecteurs Lekos ont été remplacés. D'autres améliorations y ont été apportées. On a entre autres procédé à l'acquisition d'équipements périphériques de sonorisation ainsi qu'à l'installation d'enceintes acoustiques supplémentaires. D'autre part, on a poursuivi les étapes préliminaires en vue du réaménagement en profondeur de cette salle.

À l'intérieur comme à l'extérieur du Grand Théâtre et du Conservatoire de musique, un certain nombre de travaux annuels de rénovation et de rafraîchissement ont été réalisés. Au cours de l'été 1999, les murs intérieurs de la scène de la salle Louis-Fréchette ainsi que les loges et la salle de répétition de cette même salle ont été ré-isolés afin d'en accroître l'efficacité thermique. Au foyer de la salle Louis-Fréchette, des bars en surplomb ont été aménagés, dégageant ainsi plus d'espace; le public pourra donc y circuler plus librement. Le plancher des vestibules du hall principal du Grand Théâtre a été refait pour rendre ceux-ci plus sécuritaires pour les piétons et en faciliter le nettoyage. Enfin, des plantations ont été effectuées, ce qui permettra à une partie du couvert végétal de se renouveler autour de l'immeuble. Cette action s'inscrit dans le plan d'ensemble d'embellissement de l'environnement du Grand Théâtre.

LA PIETÀ

L'EFFECTIF régulier autorisé de la Société compte 36 postes au 31 août 1999. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

Centre de responsabilité	Effectif
Direction générale	
Direction générale	3
Services scéniques	11*
Administration	5
Immeuble	5
Sous-total	**24**
Direction du marketing	
Communications	5
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	**12**
Total	**36**

* Ce qui comprend huit techniciens réguliers, mais exclut le personnel de scène pigiste

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 1999

Direction générale

Francine Grégoire
Directrice générale

Céline Couture
Adjointe administrative

Jeannette Martel
Préposée à la location des salles

Services scéniques

Robert Lalonde
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Émile Journeault
Chef machiniste
salle Louis-Fréchette

Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
salle Louis-Fréchette

Jean-Claude Lévesque
Chef éclairagiste
salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
salle Louis-Fréchette

Jean Bussières
Chef machiniste
salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
salle Octave-Crémazie

Gérard St-Laurent
Chef éclairagiste
salle Octave-Crémazie

Serge Gingras
Chef des foyers

Administration

Jean-François Fusey
Chef de service

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

Christine St Louis
Secrétaire

Immeuble

Marcel Robitaille
Chef de service

Jacques Lebel
Électricien

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Jacques Perron
Journalier

Direction du marketing

Ann Mundy
Directrice du marketing

Bernard Pelchat
Agent d'information

Michel Côté
Agent d'information

Denyse Fleury
Préposée aux ventes

Constance Jalbert
Secrétaire

Billetterie

Jean Lemieux
Chef de service

Lyne Charron
Adjointe

Francine Poulliot
Chef caissière

Lynda Geadron
Caissière

Michèle Bilodeau
Caissière

Célyne Painchaud
Secrétaire

LA SOCIÉTÉ du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 1998-1999.

Partenaires financiers

Alex Coulombe ltée
Banque Nationale
Bell Canada
CGI inc.
Donohue inc.
EDS Systemhouse
Groupe Investors ltée
Kraft Canada inc.
Le Groupe Mutuelle
des Fonctionnaires
Le Groupe Perrier
du Canada ltée

Fournisseurs de services

Brasserie Molson O'Keefe
Cafétérias de la Capitale inc.
Charton-Hobbs
CHRC 80
CITF 107,5
CJMF 93,3
CKRL-MF 89,1
Éditions à quatre mains enr.
Floralies Jouvence inc.
Hôtel Lœws Le Concorde
Le Journal de Québec
Le Soleil
Les Entreprises
Cochon Dingue inc.
Productions Sadéfil inc.
Musique Richard Gendreau inc.
Société Radio-Canada
Télé 4

André Drolet d'Alex Coulombe ltée et Ann Murray du Grand Théâtre

KLIMBO
LE DESSINATEUR

SIBÉRIE ET ASIE
CENTRALE

GAGNANTS DU CONCOURS
DESSINE-MOI TON ENVIRONNEMENT

LA LA LA
HUMAN STEPS

Ce document a été rédigé par
Michel Côté de la Direction
du marketing de la Société
du Grand Théâtre de Québec

Conception et infographie
Pouliot Guay, graphistes

Impression de la couverture
Imprimerie C.P.L.

Pelliculage et impression
des pages intérieures
Litho Chic inc.

Photographie
(sauf indication contraire)
Louise Leblanc